

HÔTEL DE VILLE

Service Nouvelles Technologies

N° tél. : 01.69.49.77.58

N/Réf. : NDA/CS/AC

DECISION N° 2008/63

OBJET : Marché sur procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériel informatique

Lot 1 : Serveurs conclu avec la Société INFOLUTION.

Lot 2 : PC, Imprimantes, scanners, écrans, claviers et souris conclu avec la Société INFOLUTION.

Lot 3 : Télécopieurs conclu avec la Société CAP ANTIGONE.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres du 4 avril 2001, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002, 27 juin 2002 et 15 mars 2007 modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics, de réalisation d'emprunts et de placements de fonds,

VU le code des marchés publics, notamment l'article 28,

VU la délibération n°2004/12/819 du 16 décembre 2004 modifiant le code local des procédures adaptées pour la passation des Marchés Publics dont le montant est inférieur à 206 000 € HT,

CONSIDERANT qu'il convient d'acquérir des serveurs, PC, imprimantes, scanners, écrans, plats, claviers, souris et télécopieurs,

CONSIDERANT que le montant estimé du marché (90.000€ HT) étant inférieur au seuil de 206.000 € HT, le représentant de la personne publique a lancé une procédure adaptée,



60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00

Fax : 01 69 48 63 98



CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 11 février 2008 et mise en ligne sur le site du BOAMP du 11 février 2008 au 23 février 2008 sous le numéro d'annonce 08-34573,

CONSIDERANT que la date limite de réception des candidatures a été fixée au 22 février 2008 à 17 heures et que 5 sociétés se sont portées candidates dans les délais impartis. DELL, INFOLUTION, ELICAP et LEADER INFORMATIQUE DISTRIBUTION pour le lot 1, DELL, INFOLUTION, ELICAP, CAP ANTIGONE et LEADER INFORMATIQUE DISTRIBUTION pour le lot 2 et ELICAP et CAP ANTIGONE pour le lot 3.

CONSIDERANT que les offres vont être analysées en tenant compte des critères de sélection suivants, et de leur pondération :

- Valeur technique : 30 %
- Prix : 40 %
- Délai de livraison : 30%

CONSIDERANT qu'après analyse par le Service Nouvelles Technologies, pour le lot 1 les sociétés DELL et LEADER INFORMATIQUE ont présenté une offre ne correspondant pas totalement à l'offre technique, ses deux sociétés n'ont donc pas été retenues, reste les sociétés (INFOLUTION, CAP ANTIGONE, LEADER INFORMATIQUE DISTRIBUTION),

CONSIDERANT qu'au regard des critères cités supra et du rapport d'analyse des offres, il ressort que l'offre de la société INFOLUTION, 25, rue des Tilleuls -78960- Voisins Le Bretonneux est la mieux-disante au titre du lot 1,

CONSIDERANT qu'après analyse par le Service Nouvelles Technologies, pour le lot 2 les sociétés DELL et LEADER INFORMATIQUE ont présenté une offre ne répondant pas totalement à l'offre, ses deux sociétés n'ont donc pas été retenues, reste les sociétés (INFOLUTION, CAP ANTIGONE, LEADER INFORMATIQUE DISTRIBUTION),

CONSIDERANT qu'au regard des critères cités supra et du rapport d'analyse des offres, il ressort que l'offre de la société INFOLUTION, 25, rue des Tilleuls -78960- Voisins Le Bretonneux est la mieux-disante au titre du lot 2,

CONSIDERANT qu'après analyse par le Service Nouvelles Technologies, pour le LOT 3 les sociétés (ELICAP et CAP ANTIGONE) ont présentés une offre complète.

CONSIDERANT qu'au regard des critères cités supra et du rapport d'analyse des offres, il ressort que l'offre de la société CAP ANTIGONE, 75, rue de Colombes - 91400- COLOMBES est la mieux-disante au titre du lot 3,

D E C I D E

DE signer le marché et les documents y afférents, pour le

LOT 1 : société INFOLUTION, 25, rue des Tilleuls -78960- Voisins Le Bretonneux

LOT 2 : société INFOLUTION, 25, rue des Tilleuls -78960- Voisins Le Bretonneux

LOT 3 : société CAP ANTIGONE, 75, rue de Colombes - 91400- COLOMBES

DIT que les dépenses pour le lot 1 seront rémunérées par application des prix figurant au bordereau de prix unitaires dans la fourchette comprise entre 10.000 € et 25.000 € HT,

FAIT à Yerres le 7 mars 2008.

Nicolas DUPONT/AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres.